



**COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES
Jeudi 15 mai 2025 17h30 – Saint-Girons
COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE (*)**

Le Comité syndical du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises s'est réuni le 15 mai 2025 à la salle Max Linder de Saint-Girons sous la Présidence de Kamel CHIBLI, président du Syndicat mixte du PNR.

* **Association des Amis du Parc** : Le Comité syndical a accueilli Pierrette RAYMOND, nouvelle présidente de l'association des Amis du Parc, qui s'est présentée à l'assemblée. Le Comité syndical a également remercié Jean-Claude RIVIERE, pour ses années d'engagement à la tête de l'association.

* **Conseil scientifique** : Le SMPNR a impulsé et soutenu dès 2006, en phase de création du PNR, la mise en place d'un Conseil scientifique. Son nouveau président Steve HAGIMONT s'est présenté au Comité syndical et a précisé la composition du Conseil scientifique, issue d'un renouvellement opéré ces derniers mois, ainsi que les spécialités de sa trentaine de membres et la feuille de route qu'ils se sont donnés en appui au PNR et au syndicat mixte.

* **Signature de conventions Médiateurs Montagne avec les communes volontaires** : depuis l'été 2022, le SMPNR a mis en place un programme de sensibilisation auprès des pratiquants de la montagne grâce à des « Médiateurs montagne », professionnels missionnés et formés pour informer et conseiller les personnes rencontrées sur les sentiers. Cette action sera confortée en 2025 et concernera de nouvelles communes grâce à leur concours.

Le président a ainsi signé des conventions avec les maires et délégués des communes d'Auzat, Ercé, Gestès, Le Port, Lercoul, Saurat, Seix, Sentein et Val de Sos, qui permettront de mettre en place des Médiateurs Montagne sur leurs territoires.

Les communes d'Aulus les Bains, Bethmale, Gourbit, Saint Lary et Siguer ont également décidé de bénéficier de cette action et d'y participer.

D'autres communes se positionnent actuellement et sont susceptibles de compléter cette liste. Ainsi, c'est à terme toute la zone de montagne du PNR qui pourra bénéficier de Médiateurs Montagne.

* **Santé Environnement : moustique tigre**. Dans le cadre de son plan d'action « Mon parc naturel, ma santé », le SMPNR organisera avec l'ANA-CEN de l'Ariège deux sessions d'information sur le moustique tigre :

- le mardi 15 juillet, destinée aux collectivités (élus et techniciens), au siège du PNR, à la Ferme d'Icart à Montels.
- le mardi 22 juillet, destinée aux habitants et professionnels de santé.

* **Vote du Compte administratif 2024** : le Comité syndical a approuvé le compte administratif 2024 et le compte de gestion 2024 du SMPNR, qui s'établissent en recettes de fonctionnement à 2,2 millions d'€ environ et aboutissent à un excédent cumulé de 43 000 €.

81 % des dépenses hors charges sociales du Syndicat mixte du PNR sont réalisées en Ariège et 94 % en Occitanie.

* **Vote de la 1^o Décision budgétaire modificative 2025** : les élus ont également approuvé la proposition de décision modificative du budget 2025, qui prend en compte l'intégration des résultats de l'année 2024 et l'ajustement des dépenses. Le budget 2025 atteint ainsi 2,5 millions d'euros en recettes de fonctionnement.

Le Comité syndical a également validé le tableau des effectifs et le bilan social 2024.

.../...

(*) Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.

* **Bilan d'activités 2024** : le bilan d'activités du SMPNR, présenté au Comité syndical, sera diffusé lors des prochaines semaines.

* **Charte 2025-2040 du PNR** : le président a rappelé que l'avis du ministre de la Transition écologique est attendu avant le 3 juillet. S'ensuivra la phase de délibérations des collectivités.

Ces prochaines semaines, **le SMPNR organise des réunions territoriales avec les maires et délégués** des communes et des intercommunalités (après l'agglomération Foix-Varilhes à Saint-Paul-de-Jarrat le 14 mai) :

- le 21 mai à 20H30 à Lescure et le 26 mai à 18H à Ouerdes (Eycheil) pour la Communauté de communes Couserans Pyrénées
- le 2 juin à 19H à Tarascon-sur-Ariège pour le Pays de Tarascon
- le 16 juin à 18H30 à Verdun pour la Communauté de communes Haute-Ariège
- le 19 juin à 18H au Fossat pour la Communauté de communes Arize-Lèze

Un document de 20 pages « Essentiel de la charte » sera diffusé à partir de début juin auprès des élus communaux et communautaires qui auront à se prononcer pour approuver la charte.

Le SMPNR sera également présent au Salon des maires et intercommunalités le 12 juin à Ferrières.

Le lancement de la séquence de délibérations des collectivités, d'août à novembre, sera proposé aux Comité syndical le 16 juillet prochain. Le Président a rappelé que l'approbation de la charte 2025-2040 vaudra adhésion au syndicat mixte pour sa durée de validité.

La prochaine réunion du Comité syndical aura lieu le 16 juillet à Montgailhard.